



Instance de commandement et CAPC du jeudi 17 décembre 2015

CGC-Douanes était représentée par Olivier Gourdon et Sylvie Denis

Cette instance était présidée par la Directrice Générale assistée du Chef de service, du sous directeur A, du chef du bureau A/2 ainsi que de leurs collaborateurs en charge du cadre supérieur.

Cette deuxième et dernière instance de l'année 2015 était **assez pauvre en nombre de mouvements** par rapport à l'accoutumée. Pour autant, **une nouvelle instance est prévue dès le mois de janvier 2016**. Elle ne concernait aucun mouvement/promotion d'administrateur général.

Parmi les principaux points à retenir, on peut citer :

- 2 administrateurs ont été promus administrateurs supérieurs à la résidence à la DR du Havre et à la DI Antilles Guyane (adjoint au DI) où ces cadres supérieurs avaient été récemment nommés. A noter que, comme l'a précisé le Sous directeur A, la **tendance sera à l'avenir de nommer, en territoriale, des administrateurs supérieurs comme adjoints aux directeurs interrégionaux.**
- 4 administrateurs supérieurs ont connu des mutations en passant d'une DR à une autre (Aix en Provence, Bretagne) ou de la direction générale (I.S.) à un poste de DR ou bien encore des fonctions de DR à celles d'adjoint à un receveur régional (RR d'Aix en Provence). On peut relever que la plupart des directeurs régionaux prennent de nouveaux postes de DR mais qu'il n'y a aucun RR qui prend, cette fois, des fonctions de directeur. S'agissant du poste d'adjoint au RR d'Aix en Provence, il s'agit davantage, comme l'a précisé la direction générale, d'un poste de responsable ou préfigurateur des opérations de centralisation comptable dans l'interrégion que d'un poste d'adjoint de plein exercice.
- 2 administrateurs des douanes sont affectés respectivement à la DRGC de Nantes et à la direction générale (DRI).
- 3 collègues DSD1 sont « promus » dans l'emploi d'administrateur à la RR de Bretagne, au service des Grands Comptes et en qualité de cheffe de la mission « Système d'information des ressources humaines ». **La CGC-Douanes a exprimé sa satisfaction qu'un représentant de la sélection IP 1999 ait été promu** car cette session 99 n'a que très peu alimenté les emplois d'administrateurs à la différence d'autres promotions.



Tel : 01 53 18 00 72

**Mel : contact.cgcdouanes@syndicats.finances.gouv.fr
Le syndicat qui vous informe précisément et dans les temps !**

- Il reste ainsi encore 9 collègues de cette session qui n'ont pas été détachés dans cet emploi alors qu'il n'en reste que 4 par exemple pour la promotion d'IP suivante (2000).
- Les collègues nommés administrateurs lors de cette instance sont issus des promotions IP 1999, 2001 et 2002 (moyenne d'âge 52 ans).
- CGC-Douanes a réitéré sa remarque sur **l'âge moyen d'entrée dans le statut d'emploi d'administrateur qui a notoirement augmenté depuis la mise en place de ce statut en 2012**. En corrélation avec l'allongement de l'âge de la retraite, la difficulté demeure que les jeunes IP (ceux ayant passé la sélection aux alentours de l'âge de 30 ans) devront parfois attendre près de 20 ans avant d'accéder à l'emploi d'administrateur quand d'autres se contenteront d'une dizaine d'années. Le sous directeur A a souligné qu'il y a, en quelque sorte, 3 types de choix qui s'imposent à la DG : le choix « jeune » aux alentours de 50 ans, le choix « moyen » aux alentours de 55 ans et le choix « plus ancien » aux alentours de 60 ans. La directrice générale a en outre remarqué que le choix s'effectuait au mérite (tout comme les promotions au rang d'administrateur supérieur par ailleurs cf. infra) et qu'on ne pouvait pas raisonner uniquement en terme de promotion. La direction générale a souligné en outre qu'il fallait également tenir compte des expériences en tant qu'inspecteur et ne pas se limiter au parcours IP/DSD.
- Un collègue DSD1 a été nommé RR à Reims en tant que CSC1 comptable. A une question de CGC-Douanes **sur l'existence de RR administrateur (ou AS) alors que d'autres sont nommés sur ces fonctions en qualité de CSC1**, le chef du bureau A/2 a indiqué qu'il s'agissait de postes de débouchés d'approche différente : l'une vers le statut d'emploi d'AD, l'autre vers la filière comptable. Ainsi l'accès à l'emploi de CSC1 empêche toute poursuite de carrière vers un emploi d'administrateur. Comme l'ont fait remarquer les représentants de la CGC, parmi les postes de débouchés existe également le grade de DPSD pour lequel des évolutions sont attendues de façon à l'ouvrir davantage (au delà des deux ans avant la prise de retraite – des réflexions sont en cours). La direction générale a bien précisé que **la différence entre les postes de débouchés CSC1 et DPSD était que l'un était assorti d'une contrepartie comptable à une mobilité alors que l'autre était accessible sur place pour une durée toujours limitée aujourd'hui à 2 ans avant retraite effective (GRAF)**.
- CGC-Douanes a interrogé la direction générale sur la montée en puissance des postes d'adjoint - à un DI - de niveau administrateur ou administrateur supérieur à l'instar de celui de la DI Antilles Guyane. La question a précisément été posée par vos représentants de savoir si la direction générale envisageait **d'implanter également des postes d'adjoint à un DI, chef d'un Service à Compétence Nationale (SCN) sur des postes à très forte charge managériale** (fonctions support atypiques BOP GRH PLI ou opérationnelles au sein de directions comme la DNRED, le SNDJ, la DNRFP...). De l'avis des représentants de la CGC ces postes, susceptibles d'être offerts à des AD entrants pourraient par ailleurs se révéler particulièrement formateurs « dans l'ombre » d'un AG expérimenté. Sans récuser totalement cette proposition, la directrice générale, a souligné que l'ossature hiérarchique, notamment à la DNRED, était déjà solide et que cela pourrait créer un éventuel problème de positionnement par rapport aux 3 directeurs à vocation opérationnelle. Dans cet esprit, la règle d'adjoints administrateurs supérieurs à un DI se vérifiera à l'avenir davantage sur des circonscriptions territoriales.



Tel : 01 53 18 00 72

Mel : contact.cgcdouanes@syndicats.finances.gouv.fr

Le syndicat qui vous informe précisément et dans les temps !

- A une question sur les **nominations dans l'emploi d'administrateur supérieur**, la direction générale a précisé que celles-ci ne s'effectuaient pas uniquement à l'ancienneté ni nécessairement en tenant compte du nombre de mobilités (certains administrateurs ont déjà effectué 3 mobilités sans être nommés AS). Il a été précisé que tous les administrateurs n'avaient pas vocation à être promus administrateurs supérieurs et qu'il fallait que les fonctions occupées et le parcours antérieur le justifient.
- La CGC-Douanes a par ailleurs interrogé la direction générale sur le **pyramidage des futures recettes interrégionales** mais tous les points ne sont pas encore arbitrés. Il est clair que de nombreuses nominations de CSC1 s'effectuent sur des recettes régionales qui ont vocation à être fermées assez rapidement et que les contrats comptables se poursuivent jusqu'à la fermeture de la RR (la question ayant rejoint par ailleurs la préoccupation des chefs de pôles, CSC2). Il a enfin été souligné qu'il faudra « assumer » le futur réseau comptable centralisé **à tous les niveaux**.

CAPC

Une fois n'est pas coutume, l'instance de commandement a été suivie d'une **CAPC d'affectations de DSD sur les postes d'adjoint au préfigurateur du SARC et d'adjoint au bureau E/3**. Seules deux candidatures avaient été exprimées pour... deux postes. La direction générale estime que cette faiblesse de candidatures peut s'expliquer par la relative prise de risque induite par ces fonctions nouvelles qui attirent moins (comme ce fut le cas pour le poste d'adjoint au CSRH) quand bien même le SARC est un service aux compétences purement douanières (à la différence de la GRH par exemple) qui pourrait attirer davantage.

CGC- Douanes félicite tous les collègues promus et se tient à votre disposition pour toute demande d'informations.



Tel : 01 53 18 00 72

*Mel : contact.cgcdouanes@syndicats.finances.gouv.fr
Le syndicat qui vous informe précisément et dans les temps !*